

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de la Guyane, à Rémire-Montjoly le 13 décembre 2013.

Monsieur le maire,

Je vous remercie pour l'accueil que vous m'avez réservé, ainsi que votre Conseil municipal dans cet hôtel-de-ville, qui, à bien des égards, a valeur de symbole puisque c'est ici que les élus se sont retrouvés en Congrès pour décider de leur avenir. Je sais quels sont les efforts que vous engagez dans votre commune, comme tous les maires, ici présents, représentés par le président de leur Association, pour faire face aux difficultés de la Guyane. Difficultés que nous ne pouvons pas distinguer de celles de la métropole, mais nous savons bien que, en Outre-mer, et particulièrement ici, les difficultés sont cumulatives.

Je salue le président du Conseil régional qui nous a dressé à la fois un tableau saisissant de la réalité, et en même temps, qui nous a livré un message d'espoir pour le lien entre la République et la Guyane.

Je salue le président du Conseil général, qui a au-delà des difficultés de sa collectivité et il a bien voulu rappeler que je les connaissais fait apparaître l'ampleur des besoins en matière d'éducation, de solidarité dont le département est le réceptacle et souvent le seul accueil.

Je veux saluer les parlementaires, députés, sénateurs, qui inlassablement font que le Parlement améliore les textes du gouvernement, notamment sur l'Outre-mer, et je veux saluer ici les amendements qui ont pu encore être déposés ces derniers jours et qui ont renforcé les moyens de l'Etat ici en Guyane comme en Outre-mer.

Je salue toutes les personnalités, elles sont nombreuses, économiques, sociales, culturelles, culturelles aussi, et j'ai plaisir à retrouver Monseigneur LAFONT, j'ai l'impression de ne pas l'avoir quitté ! Je ne sais pas si lui-même a encore un sens de la géographie nous étions donc bien ensemble en Afrique du Sud, c'est bien ça ! et il me racontait, et un livre en est le témoignage écrit, ce qui s'était produit dans toutes les années où il était le curé de Soweto, et les drames auxquels il a assisté, les combats, non pas auxquels il a participé, qu'il a vu naître dans ce pays qui, il y a encore quarante ans, trente ans, était dans le régime de l'Apartheid, et qui nous rappelle que les combats pour l'égalité ne sont jamais terminés. Et cet hommage à MANDELA, qui se poursuivra encore dimanche, ne doit pas être simplement la reconnaissance par la Communauté internationale de cet homme qui a marqué l'Histoire de l'Afrique du Sud et de l'Afrique ! Mais d'un message qui est universel, qui est celui de la lutte obstinée pour l'égalité.

J'avais effectivement déclaré c'était le 3 janvier dernier à l'occasion des vœux pour l'Outre-mer que je viendrai en Guyane, et que ce serait mon premier déplacement en Outre-mer. Nous sommes au mois de décembre et comme je le disais sur le tarmac de l'aéroport, je n'avais que quelques jours pour respecter ma promesse. Comme il a été aussi bien dit, il ne s'agissait pas d'une compétition entre les Départements et Territoires d'Outre-mer. Je les visiterai tous durant le mandat. Mais j'avais à cœur de commencer par la Guyane, parce que je sais son attachement à la République et parce que je sais aussi ce que la République lui doit et depuis des décennies. Et encore récemment, si et j'y reviendrai nous sommes fiers du Centre spatial, si l'Europe peut être également consciente de l'avantage qui est le sien de pouvoir disposer d'un équipement de cette qualité, c'est parce que les Guyanais ont bien voulu l'accepter en son temps et ont contribué à ce succès.

Je viens en compagnie de plusieurs ministres. Je n'ai pas eu venir avec tout le gouvernement

Je viens en compagnie de plusieurs ministres. Je n'ai pas pu venir avec tout le gouvernement, mais enfin j'en ai pris quelques-uns. D'abord le ministre de l'Outre-mer, Victorin LUREL, qui depuis dix-neuf mois, ne ménage pas sa peine pour traduire les engagements que j'avais pris pour l'Outre-mer. Geneviève FIORASO, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui, à double titre, est présente ici. D'abord parce qu'elle a contribué et vous l'avez souligné à ce qu'il puisse y avoir une université autonome pour la Guyane. Ce ne fut pas facile, c'était un choix qui, à la fois, était espéré par certains, mais craint par d'autres, et elle a su trouver les voies d'un compromis. Il faudra encore y travailler. Et puis elle est là aussi pour les activités spatiales et de recherche qui, je l'ai dit, sont un avantage considérable pour la France et pour l'Europe. Il y a Benoît HAMON, qui vient comme ministre de l'Economie sociale et solidaire, et ici en Guyane, l'économie sociale et solidaire a une place tout à fait considérable, et une partie des emplois que nous avons pu créer ces derniers mois et je ne parle pas simplement des emplois d'avenir ou des emplois aidés, je parle des emplois d'insertion c'est largement grâce aux coopératives, aux associations que nous les devons. Et il a présenté un texte au Parlement qui aura, d'ailleurs des prolongements outre-mer. Et enfin, je suis venu avec Christiane. (Applaudissements) Comme Garde des Sceaux, parce qu'il y a là encore à agir pour que les Guyanais puissent accéder à une justice de qualité, et ce sera le cas par les décisions qu'elle a prises, par exemple pour mettre une chambre détachée à Saint-Laurent-du-Maroni, et aussi pour faire en sorte qu'avec les procureurs, procureur de la République, procureur général, il puisse y avoir une action qui soit engagée par rapport à ce qui est une exigence pour vous les Guyanais : la sécurité. Et elle vient comme Guyanaise et fière de son département.

Je veux saisir cette occasion pour non seulement lui témoigner ma gratitude pour l'action qu'elle conduit, comme Garde des Sceaux, mais aussi mon soutien que j'ai plusieurs fois rappelé par rapport aux attaques dont elle a été l'objet. Mais ce n'était pas elle qui était visée ! C'était ce qu'elle représentait ! C'est la raison pour laquelle beaucoup, dans notre pays, se sont solidarisés de Christiane. Parce que c'était bien sûr un combat qui était visé, mais c'était une femme, et une femme de couleur, noire, qui était ainsi caricaturée et qui a su parfaitement répondre grâce au soutien que vous lui avez, ici, prodigué comme partout ailleurs. (Applaudissements)

Je me souviens effectivement de ma présence pendant la campagne présidentielle. Souvent l'on dit : « Dans les campagnes, on promet beaucoup, et puis ensuite, les contraintes, les difficultés, les réalités font qu'il y a quelques omissions » £ parfois même, ça peut devenir une amnésie. Donc j'essaie de revenir sur les propos que j'avais pu tenir ici comme dans l'ensemble de l'Outre-mer. J'avais pris un engagement qui était de lutter contre la vie chère. Parce qu'il s'était produit de nombreux conflits outre-mer sur cette question £ et on sent bien que la préoccupation est encore vive. D'où la première loi qui a pu être votée par le Parlement depuis mon élection, qui a été la Loi de régulation économique Outre-mer et qui a introduit de nouveaux outils grâce à Victorin LUREL, pour permettre d'être plus efficace face à la concurrence déloyale. La mise en place des boucliers Qualité Prix, qui ont permis une certaine stabilisation des prix pour des produits de première nécessité £ il y a eu l'action sur les tarifs bancaires, qui, on ne sait pourquoi, étaient plus élevés outre-mer qu'en métropole. Il y a eu aussi la réparation d'une injustice sur les télécommunications, parce qu'il était également plus cher de téléphoner à un autre compatriote, mais qui se trouvait en métropole. Cela faisait, que le coût de la relation devenait presque insupportable. Reste la question des carburants. Et là aussi, j'ai bien entendu ce qui a été dit. A la fois, nous souhaitons que les prix soient maîtrisés, que le consommateur puisse être respecté, qu'il n'y ait pas des phénomènes de rente ou de marge excessive ! Et en même temps, nous sommes conscients qu'il y a tout un réseau de distributeurs qui ne veulent pas être écrasés, parce que c'est un risque, entre la pression que leur ferait l'Etat, puisque nous fixons les prix je rappelle que ça a été une mesure décidée par la précédente majorité et les pétroliers qui essaieraient de récupérer sur eux ce qu'ils auraient perdu ailleurs. Donc dans la concertation, nous allons trouver la solution à cette question, et je suis sûr que la rencontre qui aura lieu entre Victorin LUREL, le ministre du Budget et les pétroliers permettra une solution. J'avais pris également un engagement qui était de préserver le budget de l'Outre-mer. Et nous avons fait face, depuis dix-neuf mois, à une situation économique que nous savions difficile, mais

qui s'est révélée encore plus lourde dès lors que la croissance de « faible », est devenue quasi « nulle » ! Et avec une Europe qui est entrée en récession ! J'ai demandé au Premier ministre, dès mon élection, de limiter la dépense publique, voire même de la réduire. En 2012, nous ne pouvions pas agir sur la dépense dès lors que le budget avait déjà été voté, en 2013, nous avons fait en sorte qu'il y ait, pour l'Etat, un niveau de dépenses publiques inférieur à celui de l'année 2012. Et en 2014, j'ai demandé un effort supplémentaire. Et en 2015, nous continuerons à réduire encore davantage la dépense pour ne pas avoir à solliciter le contribuable. Alors le budget de l'outre-mer aurait pu être mis lui aussi sous cette norme de la réduction, il n'en a rien été. Victorin LUREL s'est bien sûr mobilisé mais j'ai fait en sorte que le budget puisse être préservé parce que nul ne peut prétendre lutter contre les inégalités s'il n'y a pas des actions correctrices que peuvent apporter un certain nombre de dépenses que je juge prioritaires.

Ensuite, au-delà du budget que nous avons préservé, il y avait cette question de la défiscalisation. Ici, vous savez ce qu'elle représente en termes d'investissements pour le logement, pour l'activité économique des PME, pour le tourisme. Mais vous savez aussi que le débat que cette défiscalisation fait surgir au Parlement et dans la société en disant que ce sont les catégories les plus privilégiées qui les utilisent. Alors il aurait été tentant là encore, par facilité, de mettre en cause ce mécanisme, je ne l'ai pas voulu parce que moi, je sais ce qu'il représente pour l'outre-mer. Et si on le tarit, si on le réduit, si on l'amoindrit, alors c'est un flux d'investissements qui ne se produira pas. Nous avons trouvé un équilibre, un équilibre entre la préservation de ce dispositif fiscal et la justice fiscale pour éviter qu'il y ait effectivement des abus par des contribuables qui n'ont pas toujours d'ailleurs l'idée de ce qu'est l'outre-mer. Et il arrive même que certains ont des placements outre-mer sans savoir exactement où et sur quoi. Tant mieux si cet argent est bien utilisé, faut-il encore contrôler les intermédiaires. Et c'est ce qui sera fait.

Enfin, sur un texte qui tenait particulièrement à cur à Victorin LUREL et sur lequel il s'était manifesté comme parlementaire, j'ai fait en sorte qu'une loi puisse être votée sur la qualité de l'offre alimentaire. C'est vrai que c'était une curiosité que pour les produits outre-mer, ce n'étaient pas les mêmes règles sanitaires qui étaient exigées. Voilà ce que nous avons fait et je pourrais allonger la liste. Mais ce n'est pas suffisant. Et j'ai bien entendu ce qui m'était dit. Alors, qu'avons-nous encore toujours à faire et rapidement ?

D'abord, sur la question agricole, il y aura dans les prochains jours, début de l'année prochaine, une loi d'orientation agricole. Elle aura un volet outre-mer de façon à ce que l'on prenne en compte la spécificité de l'agriculture outre-mer. Deuxième réforme qui viendra vite, celle du code minier et là, qui concerne au premier chef la Guyane parce que l'on sait bien les ressources qui existent dans le sous-sol à la fois sur la terre de Guyane et aussi dans le domaine maritime. Là encore, je souhaite qu'une concertation soit menée avec les professionnels mais qu'on aille vers cette clarification, cette simplification du code minier. Enfin il y a la réforme de l'octroi de mer qui trouvera là encore sa traduction législative.

Mais je veux revenir à la Guyane puisque je suis ici et que tout territoire a sa spécificité et sans doute encore davantage la Guyane compte tenu de sa diversité diversité des populations, diversité des territoires, diversité aussi des richesses. Je l'ai dit, la Guyane est une chance pour notre pays mais il convient néanmoins que la République lui donne toute sa chance à la Guyane. Or, elle a un certain nombre de handicaps que l'on connaît bien. D'abord, le chômage et le chômage des jeunes. Je me souviens de la visite dans le quartier dont vous êtes le conseiller général mais j'aurais pu aller partout ailleurs. Nous avons des taux de chômage outre-mer et en Guyane pour les moins de 25 ans et malgré tout ce que nous avons fait encore depuis 19 mois de près de 50 % et c'est un risque majeur pour l'équilibre du territoire. Donc nous devons agir. Nous mettrons plus d'emplois d'avenir, plus de contrats aidés et aussi plus d'activité économique. Mais il y a également cette question de l'insécurité qui pèse aussi et qui empêche un certain nombre d'activités de se produire. J'y reviendrai. Et enfin il y a la question de l'immigration clandestine qui est une question que tout territoire connaît, mais là plus particulièrement. J'étais donc avec les militaires dès mon arrivée et ils m'ont montré ce qu'ils pouvaient faire eux aussi avec la gendarmerie, avec aussi les forces de sécurité pour lutter contre l'immigration clandestine

et reconduire ceux qui n'ont pas vocation à rester ici. Mais je sais ce que ça représente. Quels sont les défis que vous avez, en plus de cette situation, à relever ? Il y a le défi démographique. La Guyane, il y a 20 ans, comptait 90 000 habitants et aujourd'hui, 250 000. Et ça a été dit par le président du Conseil régional, il est probable que dans 20 ans, vous serez 450 000. Il faut donc dès à présent préparer la Guyane à connaître cette mutation car c'en sera une et déjà répondre aux besoins. Premier besoin qui a été évoqué, c'est le besoin scolaire, les écoles, collèges. Et d'ailleurs, une dotation particulière a été attribuée pour que les collèges puissent être financés par le Conseil général. Les lycées, l'université. Donc, faire de ce défi démographique là aussi un levier pour le développement. Et là, ça ne peut se faire qu'en concertation entre l'État et les collectivités locales. Et ça doit être aussi compris sur tout le territoire de la Guyane et notamment l'ouest guyanais qui connaît une évolution démographique tout à fait favorable.

Le second défi, c'est le défi de la souveraineté parce que les richesses de la Guyane attirent et pas simplement ceux que l'on voudrait. Attirent pour de mauvais motifs, c'est-à-dire la spoliation, les prélèvements et donc la détérioration de l'environnement. D'où l'action que nous devons engager pour prévenir, réprimer de façon à ce que nous puissions mettre définitivement en cause les trafics. Ils sont nombreux : trafic on l'a vu sur l'orpaillage, trafic sur la pêche, trafic aussi sur les êtres humains à travers l'immigration. Et ça, c'est un défi de souveraineté.

Et puis il y a le troisième défi qui est le défi environnemental. Vous avez une nature préservée, une biodiversité reconnue comme exceptionnelle et elle peut être directement affectée par tout ce que je viens de décrire.

Comment nous y préparer, à relever ces défis. Je l'ai dit, d'abord, sur l'éducation, nous avons mis en œuvre une politique, elle se poursuivra. Pour l'université je veux y revenir, c'était une décision importante, courageuse. Il faut maintenant trouver l'équilibre et le compromis avec nos amis martiniquais et guadeloupéens et faire en sorte que le pôle universitaire qu'ils pourront constituer soit accompagné par l'État de manière à ce que rien ne soit pris aux uns pour donner aux autres. Ce n'est en tout cas pas la démarche que vous aviez voulu donner à votre revendication.

Ensuite, sur les questions de développement économique donc, de sécurité, je veux là-dessus être clair. D'abord, il y a une revendication qui a été plusieurs fois rappelée et des promesses qui ont été faites, je crois, à plusieurs reprises, pour un hélicoptère qui permettrait d'intervenir plus rapidement. Des dates avaient été fixées, je vais en donner une autre et celle-là sera impérative : fin du mois de mars, l'hélicoptère doit être là, à la disposition de la Guyane, pour permettre des interventions lorsqu'elles sont nécessaires.

Sur l'orpaillage clandestin, il y a d'abord l'action des militaires que je veux ici souligner. 2 militaires ont été très gravement brûlés début du mois de décembre. Et depuis 2010, il y a 3 militaires qui ont été tués pour les actions contre l'orpaillage illégal. Donc l'État, à travers l'armée, fait son devoir pour lutter contre l'orpaillage illégal mais ça ne suffit pas. Donc il a fallu renforcer encore les dispositifs législatifs. Les amendements de Chantal BERTHELOT y ont contribué pour qu'on puisse considérer comme un délit commis en bande organisée ce type de comportement et offrir aux services de police et de gendarmerie des pouvoirs d'investigation accrus. L'armée, les dispositifs légaux, la négociation diplomatique avec le Brésil, demain je l'espère avec le Surinam. Avec le Brésil, un accord avait été signé en 2008 et il n'était toujours pas ratifié. Mon voyage au Brésil aura été utile puisque le Parlement brésilien a définitivement adopté le texte qui avait été signé. Et donc ce que nous avons voulu avec les Brésiliens va pouvoir s'appliquer. Ce qui veut dire quoi ? Ce qui veut dire que 150 kilomètres de chaque côté pourront être maintenant ouverts pour les contrôles, pour les interventions et pour l'action du Brésil comme de la France. Ça, c'est un point majeur.

Reste une question, et je voulais en débattre sereinement avec vous. Qu'est-ce que l'on doit faire en matière d'exploitation de l'or ? Il y a un orpaillage illégal, il y a un orpaillage légal, mais avec une disproportion qui ne peut pas être admise. Le préfet a donné de nouveaux droits pour les concessions. Est-ce que ça pourra permettre d'éviter l'orpaillage illégal ? Poser la question, c'est

y répondre : non ! Ça pourra permettre que les Guyanais pourront enfin également valoriser leur sous-sol. Alors nous devons mener cette réflexion ensemble. Est-ce qu'il ne faudrait pas avoir un levier, un levier public, voir comment il pourrait être composé quant à son capital, qui permette d'avoir, sans revenir sur les droits qui ont été accordés à ceux qui les détiennent, qui pourrait permettre d'avoir, dans le respect de l'environnement, une exploitation de l'or guyanais, au bénéfice de la seule Guyane ? Je ne veux pas imposer une solution, car elle doit venir de vous, mais je suis prêt, au nom de l'Etat, à accompagner ce que vous-mêmes, élus, vous déciderez. Sur la pêche, là aussi nous avons convenu avec les Brésiliens de renforcer les contrôles, les interventions. Et d'ailleurs, ces dernières semaines il y a eu des actions communes France Brésil pour mettre en cause les pêcheurs illégaux. Et je suis très attentif à cette action. Pourquoi ? Parce que la pêche est une des ressources de la Guyane, à condition aussi qu'on permette la rénovation des bateaux, qu'on permette aux pêcheurs d'être formés. Et là aussi, je pense qu'avec les collectivités publiques nous pouvons faire en sorte que la pêche puisse être à la fois protégée, puisse être mieux organisée, et qu'il puisse y avoir sur place une transformation. Enfin, la Guyane, on le dit souvent, est géographiquement particulièrement bien placée. Mais en même temps, on ne vous permet pas de faire venir des produits de l'espace régional. Ça a été évoqué par plusieurs d'entre vous. Ce qui fait que la vie chère s'explique aussi par cette situation. Donc vous n'êtes pas suffisamment ouverts dans l'espace régional. Et moi je suis là aussi prêt, au nom de l'Etat, de regarder avec les ministres concernés comment faire venir des produits de l'espace régional, pour que vous puissiez d'abord être pleinement intégrés à votre environnement, et avoir le bénéfice d'ailleurs dans les deux sens des échanges que vous pouvez faire avec vos voisins.

Je veux enfin dire un mot sur deux atouts qui sont les vôtres. J'ai évoqué l'espace, le spatial, ça représente 12 % des emplois, et ça doit faire davantage, et avec une exigence, que je partage : c'est que ces emplois doivent être ouverts, offerts aux Guyanais ce qui suppose qu'il y ait les formations qui soient mises en place à tous les niveaux de qualification, pour que vous puissiez répondre à toutes les demandes qui pourront être faites par le développement de Kourou, parce que Kourou va encore se développer.

Et puis le deuxième atout, c'est le tourisme, insuffisamment développé. J'ai bien entendu la base avancée, et je ferai tout pour la promouvoir, c'est-à-dire la faire connaître, puisqu'il y a deux événements qui vont se produire tout près de vous : la Coupe du Monde de football et les Jeux olympiques. Et donc nous devons montrer qu'ici il y a toutes les conditions, toutes les capacités pour accueillir toutes les équipes qui le voudront même si je ne veux pas parler ici de l'équipe de France, pour ne pas donner l'impression de la mettre sous tutelle. Mais faut-il encore avoir les équipements, avoir les structures. Et là encore, ça fait partie de ce que nous devons préparer pour l'avenir de la Guyane.

Et j'en termine là. La Guyane, ça va être la collectivité unique. C'est le choix qui a été fait à l'occasion des consultations des 10 et 24 janvier 2010, et que je respecte. Une échéance a été fixée : 2015. Ça paraît encore loin c'est tout près. Nous devons donc vous accompagner. Ça a été souhaité par le président du Conseil Régional comme par le président du Conseil Général. C'est-à-dire que nous devons faire en sorte que ce soit un plus pour la Guyane, et pas simplement une réorganisation administrative, ou une économie budgétaire. Nous devons faire en sorte que cette collectivité unique puisse encore mieux représenter la diversité, la spécificité de votre territoire. Et donc l'Etat et je demande à tous les services, et notamment aux préfets, d'y veiller facilitera la transition, règlera les questions, et elles seront nombreuses, financières, techniques, juridiques, administratives, pour que vous puissiez réussir ce passage.

Il y a la question des finances locales, nous en avons parlé avec les parlementaires. Une mission a été confiée au sénateur Georges PATIENT pour voir quels peuvent être les aménagements de la fiscalité, puisque nous sommes dans une période où nous essayons de regarder ce qui peut être plus juste, plus efficace, et sans qu'il soit besoin d'augmenter les prélèvements obligatoires, puisque nous devons au contraire non seulement les stabiliser, mais le jour venu, pouvoir les baisser. Donc cette réflexion est engagée, et elle ne portera pas que sur la fiscalité, mais aussi sur les dotations. Parce qu'il est vrai que la superficie n'est pas suffisamment prise en compte dans

le calcul des dotations qui vous sont affectées. Donc cette mission permettra aussi d'accompagner la Guyane vers son destin.

Une question a été posée sur les fonds européens. Je pensais venir avec une bonne nouvelle, elle est déjà connue : vous aviez noté qu'il y avait une répartition qui n'était pas convenable des fonds européens, enfin en tout cas pas suffisante pour la Guyane. Donc une enveloppe de 40 millions d'euros vous avait été attribuée, 30 millions pour le FSE, le Fonds Social Européen, pour les mesures notamment pour l'emploi des jeunes, et 10 millions pour le FEDER. 40 millions. Mais j'ai compris que la nouvelle était connue, et que vous en demandiez davantage. Nous verrons ! Mais j'insiste là-dessus. Il y a eu une négociation très difficile au plan européen pour le budget, et nous avons pu obtenir non seulement le maintien des dispositions pour les régions ultrapériphériques, qui étaient menacées, leur extension même à Mayotte, et le fait que ça pourrait être mieux réparti. Et donc l'Europe, qu'on accuse souvent de tous les maux, et c'est assez commode de dire : vous savez, ce n'est pas de ma faute, c'est l'Europe ça peut arriver, d'ailleurs, notamment pour les taux de TVA. Mais l'Europe, sur les fonds européens, elle nous permet d'avoir une action, et je veillerai à ce qu'elle soit encore renforcée pour la Guyane et pour les régions ultrapériphériques.

Alors me vient l'idée, qui a été lancée : puisque nous avons cette échéance de 2015, puisque nous savons que la Guyane va affronter des défis, alors, et c'est le message que j'étais venu prononcer ici, allons vers un pacte pour l'avenir de la Guyane, qui guidera l'action publique de l'Etat, de la future collectivité Guyane, et de tous les acteurs publics, pour les 10 ans qui viennent. Et ce travail, n'attendons pas 10 ans ! Je ne sais pas qui sera là dans 10 ans, nous verrons bien ! Mais faisons-le l'année prochaine, et faisons, scellons ce pacte pour la Guyane en 2014, avant l'échéance de 2015, pour bien montrer ce que nous devons à la Guyane, cette histoire que vous avez rappelée des personnalités qui ont marqué la République : Gaston MONNERVILLE, avant lui Félix EBOUE. Et puis ce que la Guyane peut encore représenter pour la République, c'est-à-dire son avenir : merci d'y contribuer, chacun à votre place.